

Les Conseils communaux des
communes membres de l'AESC
Les membres de l'assemblée
des délégués de l'AESC
Madame et Messieurs les membres
du Comité de direction

Pensier, le 28 avril 2026

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Madame et Messieurs les membres du Comité de direction,

Nous vous informons que la prochaine assemblée des délégués aura lieu le

Mercredi 20 mai 2026 à 17h00
à la salle communale de Prez-vers-Noréaz
Route de Fribourg 40

selon l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 22 avril 2026
3. Élection pour la nouvelle législature 2026-2031 :
 - 3.1 *Président du comité de direction et de l'assemblée des délégués*
 - 3.2 *Vice-président du comité de direction et de l'assemblée des délégués*
4. Élection pour la nouvelle législature 2026-2031 des membres du comité de direction
5. Votation sur le nombre de membres de la commission financière (3 à 5)
 - 5.1 *Élection pour la nouvelle législature 2026-2031 des membres de la commission financière*
6. Divers

Concernant le point 3 de l'ordre du jour, le comité de direction actuel propose, à l'unanimité, de procéder à l'élection des personnes suivantes lors de la présente assemblée :

- Président : M. Martin Moosmann
- Vice-président : M. Thomas Chappuis

Par ailleurs, nous prions les communes de bien vouloir nous transmettre, **jusqu'au 12 mai 2026**, le nom de la personne qu'elles proposent pour siéger au comité de direction.

Les communes qui le souhaitent peuvent également proposer une personne pour la commission financière **jusqu'au 12 mai 2026.**

La personne proposée pour la commission financière ne doit pas obligatoirement être membre du Conseil communal, toute personne éligible peut faire partie de ladite commission.

Nous vous rappelons que, selon l'article 9 des statuts de l'AESC, un seul délégué par commune suffit désormais pour représenter toutes les voix de sa commune.


Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Délégués, Madame et Messieurs les membres du Comité de direction, nos salutations les meilleures.

Le Président :



Martin Moosmann

La Secrétaire :



Chantal Sottas